



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/GE.4/2006/5  
14 novembre 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE  
COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe spécial d'experts sur le méthane provenant  
des mines de charbon

Équipe spéciale des avantages économiques découlant de  
l'amélioration de la sécurité dans les mines de charbon  
grâce à l'extraction et l'exploitation du méthane de ces mines

Deuxième session, 30 janvier 2006

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DEUXIÈME SESSION**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 30 janvier 2006 à 10 heures\*

La session se tiendra la même semaine que les réunions ci-après portant sur les questions énergétiques:

- a) Deuxième session du Groupe spécial d'experts sur le méthane provenant des mines de charbon, les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2006 (ordre du jour provisoire: ECE/ENERGY/GE.4/2006/1);
- b) Huitième session du Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable, les 2 et 3 février 2006 (ordre du jour provisoire: ECE/ENERGY/GE.1/2006/1).

\* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Internet de la Division CEE de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises: <http://www.unece.org/ie>) et de le retourner au secrétariat de la CEE, deux semaines au moins avant la session, soit par télécopie (+41 22 917 00 38), soit par courrier électronique ([clark.talkington@unece.org](mailto:clark.talkington@unece.org)). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir le plan ci-joint) afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 74140).

1. Adoption de l'ordre du jour (ECE/ENERGY/GE.4/2006/5).
2. Adoption du texte définitif du mandat de l'Équipe spéciale (ECE/ENERGY/GE.4/2006/5).
3. État du programme de travail examiné à la première session de l'Équipe spéciale, y compris la mise au point d'un cadre pour les études de cas sur le dégazage des mines de charbon (ECE/ENERGY/GE.4/2006/7).
4. Facilitation de la coopération mondiale tendant à améliorer la sécurité des mines grâce à des efforts de collaboration avec d'autres organismes nationaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux.
5. Établissement du futur programme de travail pour 2006, y compris l'achèvement des études de cas pilotes réalisées pour les États-Unis (ECE/ENERGY/GE.4/2006/8) et la Fédération de Russie (ECE/ENERGY/GE.4/2006/9).
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport de la session (ECE/ENERGY/GE.4/2006/6).

## NOTES EXPLICATIVES

### Point 1

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Les documents établis pour la session seront publiés en anglais, en français et en russe et seront affichés dès qu'ils seront disponibles sur le site Web de la CEE, à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/ie/se/coal/cmm.html>.

### Point 2

À la première session de l'Équipe spéciale, les membres ont élaboré un projet de mandat pour l'examiner et en débattre. Les participants à la session ont estimé qu'il importait que l'Équipe spéciale ait un mandat concis qui serve de guide général pour orienter ses travaux et activités. Le texte définitif du mandat est présenté à l'annexe I pour adoption par l'Équipe spéciale.

### Point 3

Les membres ont déterminé que deux activités très importantes de l'Équipe spéciale sont l'élaboration et la diffusion d'études de cas sur les programmes de dégazage, et l'élaboration d'un ensemble de directives afin d'accroître à la fois la sécurité et la productivité sur les sites miniers. Pour mettre en route ces activités, l'Équipe spéciale examinera le projet de cadre distribué aux membres en vue de l'élaboration de leurs études de cas. Les conditions géologiques, les modes d'exploitation et les caractéristiques du marché varient selon le pays, la région et le bassin minier, voire d'une mine à l'autre. Les technologies qui ont donné de bons résultats sur certains sites n'ont pas fonctionné ailleurs. Pour constituer une source d'informations vraiment utile, les études de cas prendront en considération aussi bien les programmes de dégazage qui ont réussi que ceux qui ont échoué dans divers contextes et dans différents pays. La détermination et l'analyse des raisons qui ont conduit au succès ou à l'échec de ces programmes permettront aux utilisateurs de disposer d'une base plus solide pour adapter certaines technologies ou applications à leurs spécificités ou les mettre en œuvre dans les conditions qui leur sont propres.

### Point 4

Les travaux de l'Équipe spéciale complètent les activités d'autres organisations nationales, internationales et non gouvernementales portant sur la sécurité des mines et sur l'extraction et l'exploitation du méthane, par exemple celles de l'Organisation internationale du Travail et celles entreprises au titre du partenariat international Methane to Markets. L'Équipe spéciale étudiera les possibilités de collaborer avec les autres organisations et initiatives dans le but de promouvoir l'objectif primordial, à savoir améliorer la sécurité des mines.

### Point 5

L'Équipe spéciale aura l'occasion d'examiner le programme de travail pour 2006 et d'en débattre, ainsi que de proposer des activités spécifiques à entreprendre durant cette période.

Point 6

Les autres questions qui pourraient éventuellement se poser entre la date d'établissement de l'ordre du jour provisoire et la tenue de la session seront examinées au titre de ce point.

Point 7

Un rapport sur la session sera établi par le secrétariat, adressé aux membres du Bureau pour approbation, puis distribué aux membres (ECE/ENERGY/GE.4/2006/6). Conformément aux recommandations de la Commission, ce rapport sera succinct et ciblé et reprendra les principales conclusions et recommandations adoptées.

Note: Des services d'interprétation simultanée seront assurés en anglais, en français et en russe pendant la session.

**ANNEXE I****COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE****GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS SUR LE MÉTHANE PROVENANT  
DES MINES DE CHARBON****ÉQUIPE SPÉCIALE DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES DÉCOULANT  
D'UNE AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DANS LES MINES DE  
CHARBON GRÂCE À L'EXTRACTION ET L'EXPLOITATION  
DU MÉTHANE DE CES MINES****MANDAT**

L'Équipe spéciale a été créée en avril 2005 expressément pour appuyer les activités du Groupe spécial d'experts sur le méthane provenant des mines de charbon dans le domaine de l'amélioration de la sécurité dans les mines grâce à l'extraction et l'exploitation du méthane. L'Équipe spéciale, qui comprendra des experts venant des milieux techniques, des milieux des affaires et des organismes chargés des réglementations, rendra compte de ses activités aux sessions annuelles du Groupe spécial d'experts sur le méthane provenant des mines de charbon.

L'Équipe spéciale s'efforcera:

- i) De faire clairement ressortir les avantages économiques de l'exploitation de gisements de charbon grisouteux sur la base de systèmes sûrs d'extraction et d'exploitation du gaz et de faciliter cette tâche en faisant appel à des membres dynamiques provenant des milieux techniques, du milieu des affaires et des organismes chargés des réglementations;
- ii) De préparer un certain nombre d'études de cas ciblées qui serviront de base pour élaborer un ensemble de directives ONU sur les moyens d'éviter les explosions dans les mines et d'en réduire au minimum les effets, ainsi que les autres effets du gaz provenant des mines; et
- iii) De coopérer avec les gouvernements des pays cibles et l'industrie minière mondiale pour concevoir les arguments économiques à présenter en faveur de l'application de mesures d'incitation à accroître l'extraction et l'exploitation du méthane provenant des mines de charbon.

## ANNEXE II

### **GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS SUR LE MÉTHANE PROVENANT DES MINES DE CHARBON**

#### **ÉQUIPE SPÉCIALE DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES DÉCOULANT D'UNE AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DANS LES MINES DE CHARBON GRÂCE À L'EXTRACTION ET L'EXPLOITATION DU MÉTHANE DE CES MINES**

La deuxième session s'ouvrira le 30 janvier 2006, à 10 heures, au Palais des Nations à Genève (Suisse).

#### **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

Les représentants qui participeront à la réunion sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de le retourner, deux semaines au moins avant la session, soit par télécopie (+41 22 917 00 38), soit par courrier électronique, à:

M. Clark Talkington  
Spécialiste des questions économiques  
Division de la restructuration industrielle, de l'énergie  
et du développement des entreprises  
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe – bureau 349  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10, Suisse

Téléphone: +41 22 917 26 71 et 917 41 40

Télécopie: +41 22 917 00 38

Adresse électronique: [clark.talkington@unece.org](mailto:clark.talkington@unece.org)

Site Web: <http://www.unece.org/ie>.



**UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA**

*Please Print*

**Conference Registration Form**

Date: \_\_\_\_\_

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.  
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

UNECE TASK FORCE ON MINE SAFETY, 2<sup>nd</sup> Session, 30 January 2006

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr.  Family Name \_\_\_\_\_ First Name \_\_\_\_\_  
 Mrs.  \_\_\_\_\_  
 Ms.  Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation	
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From	<input type="text"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until	<input type="text"/>

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference      English       French       Other

Origin of Identity Document       Passport or ID Number       Valid Until

Official telephone N°.       Fax N°.       Official Occupation

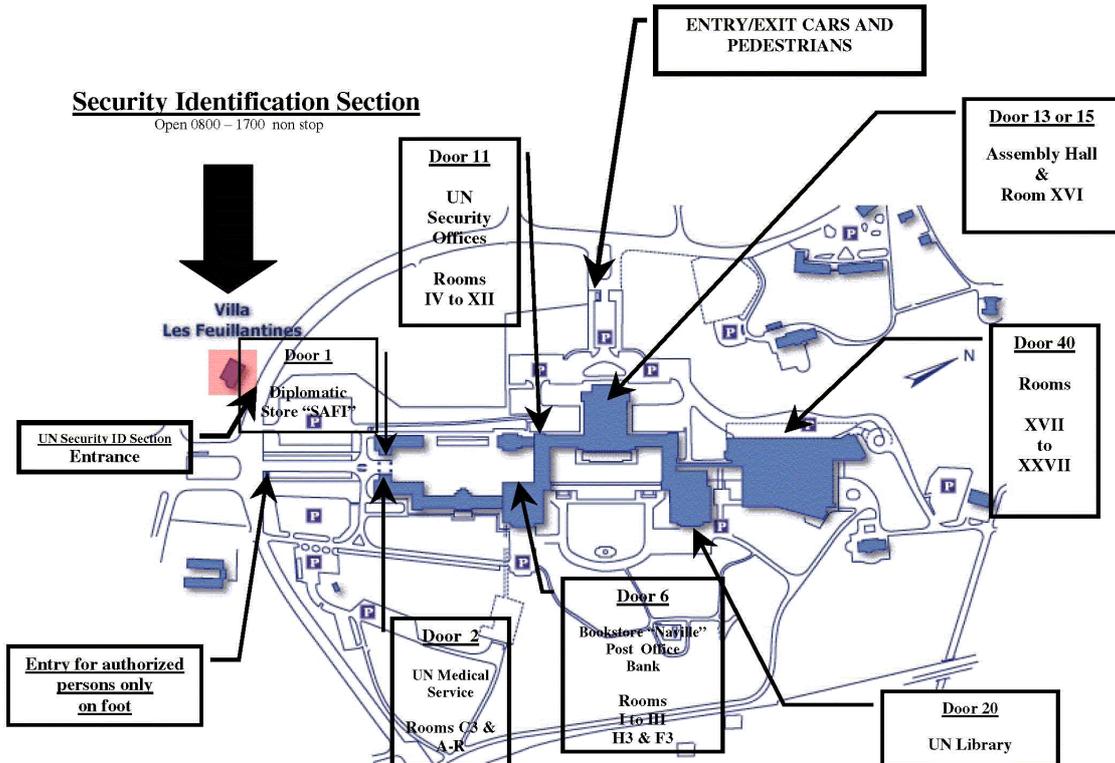
Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

<p><b>On Issue of ID Card</b></p> <p>Participant Signature</p> <input type="text"/> <input type="text"/> <p style="text-align: center;">Date</p> <input type="text"/>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO</p>	<p><b>Security Use Only</b></p> <p>Card N°. Issued</p> <input type="text"/>  <p>Initials, UN Official</p> <input type="text"/>
---	--	---	--





-----